

**Faites circuler
auprès de tous
les collègues !**

Edito

2023-24, nouvelle année scolaire, certains d'entre vous découvrent peut-être le métier, une nouvelle classe... à tous, nous souhaitons une bonne rentrée !

L'OCCE de Côte d'or est en période de transition. Après 7 années d'engagement, notre président, Patrice ROYER, souhaite passer le relais. Le bureau sera réorganisé lors de la prochaine assemblée générale (début 2024)

L'OCCE 21 assure l'animation de projets coopératifs, la formation à la pédagogie coopérative et la gestion des 394 coopératives scolaires.

Comme toute association, elle y parvient grâce à l'implication et au dynamisme de nombreux bénévoles actifs et retraités.

Vous, qui partagez ces valeurs, rejoignez-nous !

Cette année encore, l'OCCE vous accompagne et propose ses outils pratiques au quotidien. Vous trouverez dans ce coop'infos toutes nos actions et nos services, avec une page spéciale destinée aux maternelles, ainsi qu'une double page sur la coopérative (financements et assurance)

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une année pleine de projets et de coopération.

Dans ce numéro ...

Editorial	Page 1
Les services et propositions pédagogiques à destination des maternelles	Page 2
Les jeux coopératifs, la bibliothèque	Page 3
Les actions pédagogiques	Page 4—5
L'assurance	Page 6
Les sources de financements possibles pour la coopérative	Page 7
L'OCCE 21	Page 8

Nos coordonnées :
1 rue Bernard Courtois
21000 DIJON

03 80 45 50 46
06 52 17 71 30

ad21@occe.coop
www.ad21.occe.coop

Des propositions pour les maternelles

En prêt à la bibliothèque :

- Livres et classeurs avec des jeux coopératifs physiques (ed. Université de paix ou OCCE)
- matériel : toile de parachute, et autre matériel

Malles de livres :

- * Albums divers (environ 30 par malle)
- * Imagier
- * Vie quotidienne
- * Différence
- * Autour du loup
- * 3 malles Noël
- * 3 malles d'albums

Jeux coopératifs de plateau

Des jeux fabriqués par l'OCCE :

- * Le circuit des formes (GS-CP)
- * Jeu du Dragon (GS-CP-CE1)
- * Coccinelles et Pucerons (GS-CP-CE1)
- * La Maison des Ours (GS-CP-CE1)
- * Sauvons les grenouilles (GS-CP-CE1)

Des jeux du commerce :

- * Avanti Mare (MS-GS-CP)
- * Bärenspiel (MS-GS-CP)
- * Félix Flosse (GS-CP) , Haba
- * Huhuuu petit fantôme (GS-CP), Haba
- * Le Verger (MS-GS-CP), Haba

Étamine donne la possibilité à tous les enseignants :



- de mettre en place des démarches qui permettront aux élèves de construire des postures d'auteurs et de lecteurs,
- d'apprendre aux élèves à coopérer en développant le travail en groupe, de motiver les élèves par une approche collective de la lecture et de l'écriture.

Vous pouvez inscrire votre classe à auteur étamine ou lecteur étamine ([renseignements ici](#))

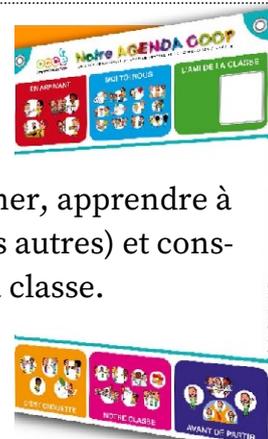


Bals en liance, Danses à vivre et à partager

Bals en liance est une action coopérative d'éducation artistique de l'OCCE qui invite enfants, enseignants et artistes-danseurs-chorégraphes dans une démarche de danse contemporaine à vivre et partager.

Un parcours en amont du bal, au cours d'ateliers de pratique au sein de chaque classe, constitue une culture commune pour les participants.

[+ de renseignements ici](#)



L'agenda coop, un outil pour s'exprimer, apprendre à se connaître (soi et les autres) et construire les projets de la classe.

Ecole dehors

Des ressources en ligne ([ici](#) et sur OCCE [70](#), [90](#) et [39](#)) et dans le magazine A & E

L'OCCE peut aider à mettre en place un réseau d'enseignants, contactez nous par mail si vous êtes intéressé par un partage. (par exemple se retrouver en visio ou présentiel une fois par période)

Formations possibles : (PS à GS)

- * Découvrir l'agenda coop
- * Apprendre à se connaître et à se respecter (estime de soi, estime des autres)
- * Les émotions
- * La gestion des conflits
- * Les jeux mathématiques

Livres, malles, et jeux en prêts

La bibliothèque de l'OCCE 21



Notre bibliothèque, ouverte à tous nos adhérents, vous propose en prêt gratuit plus de 150 séries littérature de jeunesse et une quarantaine de malles à thème prêtées pour une période de 5 à 7 semaines.

Nos bibliothécaires bénévoles vous accueillent pour vous conseiller, Toutes les malles et séries sont répertoriées sur le site (ad21@occe.coop, [onglet bibliothèque](#)), ainsi que les disponibilités pour les séries.

Permanences : 1er et dernier mercredi de chaque période, de 13h à 17h
Réservations possibles par mail (occe21.secretariat@gmail.com)

A noter : Nous avons récupéré des albums en anglais de CANOPE ([liste sur le site](#))

Les jeux coopératifs en prêt

Qu'est-ce qui fait qu'un jeu est *coopératif* ?
Par nature, le jeu coopératif cherche à développer l'entraide, la socialisation et l'esprit d'interdépendance.
Pour cela, il évacue les notions de compétition entre joueurs au profit de la recherche d'un but commun.

Jeux de plateau :

Cycle 2

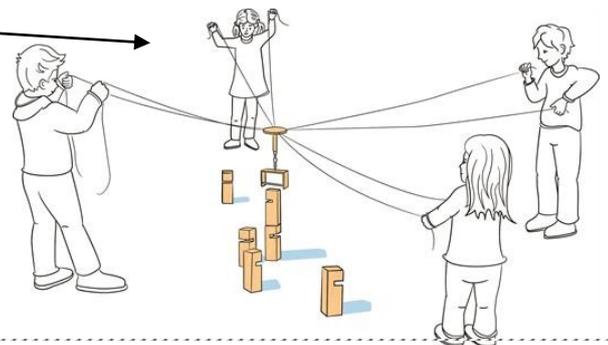
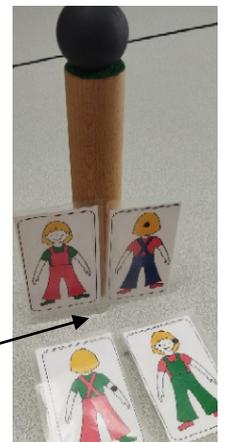
- Le jeu du Dragon (OCCE) et le trésor des lutins
- Coccinelle & pucerons
- Sauvons les grenouilles (GS- CE1)
- La maison des ours (GS CP)
- Souricettes et mistigri (CP à CE2)
- Le loto des nombres (cycle 2/3)

Cycle 3

- * Le loto des nombres (cycle 2/3)
- * La course contre le temps
- * Jeu de l'oie coop'
- * Visionary
- * Le loto des nombres
- * Sauvetage en mer
- * Du bazar dans la maison
- * Biduletruc
- * Plus grand, plus petit
- * Coop école

Jeux coopératifs physiques :

- * 2 parachutes (1 grand, un moyen)
- * Pipofax (Jeu où l'on doit se faire passer un bâtonnet au dessus duquel une balle est posée ; et dans une position imposée.)
- * Une tour de Fröbel
- * Une malle avec corde, balles en mousse, frisbee en mousse, cerceaux, baguettes, cordelettes
- * 3 crayons coopératifs



Pour l'emprunt des jeux coop, contacter l'animatrice.

Nous pouvons les apporter à l'école pour les tester entre adultes et animer une première séance avec les enfants. Découverte de la tour de Fröbel lors du prochain Conseil d'administration, le 11 octobre.

Les actions nationales

Des propositions en partenariat avec le printemps des poètes :

- * Le label « école en poésie,
Organisez des événements simples et spectaculaires pour diffuser la poésie et la faire vivre par vos élèves ; et obtenez le label « école en poésie ».
Charte consultable sur : occe.coop/ecole-en-poesie .
Retrouvez les traces de l'action de l'an passé sur ecolenpoesie.tumblr.com .
Le poète-parrain d'École en Poésie 2023-24 est Timotéo Serguoi.
- * L'opération photo-poème
Chaque année en mars les classes sont conviées à créer et envoyer une photographie, en résonance sensible avec un poème proposé.
L'ensemble des photographies constitue une mosaïque en ligne, dévoilée le jour du Printemps.
- * L'envoi de courriels poétiques lors du printemps des poètes, thème 2024 : la grâce (envoi des archives des années passées sur demande)



Écriture coopérative d'un livre, suivie d'une évaluation collective par des jurys d'enfants
Vous pouvez inscrire votre classe à auteur étamine ou lecteur étamine ([renseignements ici](#))

Mener une enquête sur la disparition des espèces pour sensibiliser les élèves au déclin de la biodiversité.



Le principe de l'action

La classe découvre le message d'un scientifique qui alerte sur la disparition (ou la raréfaction) inquiétante d'une espèce, et, débordé, sollicite l'assistance de la classe. A partir d'une fresque qui restitue l'environnement dans lequel vit l'espèce en danger et de sa fiche d'identité, les élèves vont émettre des hypothèses sur son déclin.

Grâce aux ressources documentaires fournies, les élèves recourent leurs hypothèses et croisent les facteurs de pression sur l'espèce et réalisent, un « crime board » pour matérialiser les relations de cause à effet qu'ils auront établies.



Les kits pédagogiques sont empruntables à l'OCCE (avec la fresque et les cartes) et téléchargeables après inscription.

Consom'acteur L'ESS à l'école

L'OCCE a produit, avec l'aide de Danièle Demoustier économiste, une ressource pédagogique pour les élèves des cycles 3 et 4 : un dossier de ressources et des planches de cartes à découper.



La ressource consom'acteur a deux visées éducatives :

- * la consommation
- * la prise de décision

Ressource consultable et empruntable à l'OCCE — Contactez-nous.

Cause des enfants — Promotion de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant)

Une opportunité offerte aux enfants de découvrir leurs droits, de débattre ou d'exprimer leurs opinions. De nombreuses ressources sont en ligne et téléchargeables ([ici](#)), une affiche est à disposition à l'OCCE21 Pendant la semaine des droits de l'enfant : envoi de courriels illustrant un droit, diffusion d'émissions de radio réalisées par des élèves sur [radio pili](https://radio.pili.fr), radio de l'OCCE.

et départementales

Ecoles fleuries

Organisée depuis plus de 40 ans par les DDEN et l'OCCE, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, l'opération « Ecoles Fleuries » est un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage.



Pour participer,

- S'inscrire par mail auprès de l'association DDEN : martineraison21@gmail.com ou de l'OCCE21, (jusqu'en avril 2024)
- Jardiner avec les enfants
- Réaliser un dossier relatant votre travail autour du jardin (réalisé par les enfants)
- Un jury vient visiter votre jardin en fin d'année (juin) et les enfants présentent leur projet
- En septembre 2024, une remise des prix sera organisée à Dijon.

En partenariat avec l'APMEP (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public), ce dispositif est ouvert à toutes les classes de cycle 2, de cycle 3, d'ASH ou de 6ème, affiliées ou non à l'OCCE.



Rallye MATHS

Deux étapes pour se confronter à des problèmes originaux, variés et ludiques.

Inscriptions en décembre/ janvier - archives des années passées sur le [site](#)

Vous connaissez des enseignants récemment retraités qui ont le goût des maths ?

Proposez leur de rejoindre le groupe de création du rallye...!

Bientôt une action autour de la **lecture coopérative** sera proposée par l'OCCE de Côte d'Or. Venez participer à la construction de cette action lors du prochain conseil d'administration, le mercredi 11 octobre à 17h

Ecole dehors

Des ressources en ligne ([ici](#) et sur OCCE [70](#), [90](#) et [39](#)) et dans le magazine A & E

L'OCCE peut aider à mettre en place un réseau d'enseignants, contactez nous par mail si vous êtes intéressés par un partage. (par exemple se retrouver en visio ou présentiel une fois par période)

Et d'autres ressources ...

La revue A&E disponible sur abonnement

- * numérique pour 7€50 à l'année,
- * ou en papier pour 11€ à l'année



L'agenda Coop', un outil pédagogique illustré, dans lequel, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, à aller vers les autres et mieux les respecter.



Chaque agenda est accompagné d'un guide du maître et d'un CD-Rom de données pédagogiques.

Plus d'informations en ligne : <https://agenda.occe.coop>

L'assurance de la coop

Le contrat MAE/MAIF couvre toutes les activités de la coopérative scolaire OCCE, les adhérents (élèves et enseignants), les bénévoles, ainsi que les biens appartenant ou étant prêtés à la coopérative.

ATTENTION ! Le contrat ne prévoit pas d'intervenir pour les activités obligatoires (enseignement et récréations sur temps scolaire à l'école).

Pour toutes les sorties facultatives, vous pouvez emmener tous les élèves, sans vous soucier des assurances individuelles de chacun. (Celles-ci sont utiles lors d'un accident à l'école)

Le contrat couvre tous les participants à l'activité de la coopérative :

- les élèves (même ceux arrivés en milieu d'année),
- l'enseignant (titulaire ou remplaçant),
- ainsi que les accompagnateurs bénévoles.

Quelques documents « mémoire »

(lien actifs sur les images, doc à retrouver sur notre site, onglet gérer la coop)

(page 2 et 4 du kit assurance)

l'affichette avec les numéros pour contacter
l'assistance (sorties /classe découverte)

Assurance des sorties scolaires

Quelles sont les sorties couvertes par le contrat souscrit par l'OCCE auprès de la MAE/MAIF ?

Le contrat souscrit par l'AD pour les coopératives affiliées couvre les adhérents et les accompagnateurs bénévoles des sorties organisées par la coopérative scolaire (section locale des AD), par les AD et les UR.

Ce contrat stipule aussi que sont assurées toutes les sorties scolaires organisées par l'école au profit des élèves - les participants à l'activité (élèves, enseignants, intervenants extérieurs) -

Le contrat couvre donc les adhérents et accompagnateurs de la sortie (temps scolaire ou hors temps scolaire) mais pas les intervenants mis à disposition par l'Etat, une collectivité, une autre association, une structure d'accueil ou un prestataire.

Cf document "01 Notice de présentation des garanties du contrat MAE/MAIF 2022"

Un enfant dont la famille n'a pas produit un

Que dit le contrat MAE/MAIF pour votre coopérative OCCE

La coopérative scolaire peut être organisatrice d'activités pendant le temps scolaire, hors du temps scolaire, à l'école ou hors de l'école, avec ou sans intervenants extérieurs payés.

Le garant, l'école, le prestataire scolaire, l'élève ou adulte, l'élève personnellement, le soutien scolaire... ne sont pas des activités organisées par la coopérative.

Assurance des activités

Organisateur	Nature	Localisation	Contrat d'assurance
Établissement scolaire	Obligatoire / sur temps scolaire	Au sein de l'établissement (bâtiment et cour)	Etat
Établissement scolaire	Obligatoire / sur temps scolaire	Hors établissement	Relative du contrat MAE/MAIF souscrit par l'OCCE
OCCE ou Établissement scolaire	Facultatif / hors temps scolaire	Au sein de l'établissement (bâtiment et cour)	Relative du contrat MAE/MAIF souscrit par l'OCCE
OCCE ou Établissement scolaire	Facultatif / hors temps scolaire	Hors établissement	Relative du contrat MAE/MAIF souscrit par l'OCCE

Assurance des personnes

Organisateur	Nature	Localisation	Contrat d'assurance
Établissement scolaire	Obligatoire / sur temps scolaire	Au sein de l'établissement (bâtiment et cour) ou hors de l'établissement	Etat ou contrat individuelle accident
Établissement scolaire	Obligatoire / sur temps scolaire	Hors établissement	Etat ou assurance individuelle accident ET cas de responsabilité de l'élève
Établissement scolaire	Obligatoire / sur temps scolaire	En dehors de l'établissement	Etat ou contrat MAE/MAIF souscrit par l'OCCE



Contrat d'assurance de l'Association Départementale OCCE et des coopératives affiliées

Contacts de proximité pour urgence :

Médecin :
Pharmacien :
Maire :
Météo :
Responsable Centre d'accueil :
I.E.N. local :

Contact OCCE de votre département

Tél. fixe : 03.80.45.50.46
Tél. mobile : 06.52.17.71.30
mail : ad21@occe.coop



CONTACT ASSURANCE

Assistance 7 j / 7 - 24 h / 24 :
05 49 16 37 23
(appel gratuit en France depuis un poste fixe)
+33 5 49 16 37 23
(dehors l'étranger)

N° Contrat départemental :
C 00 48 53 123

En cas d'urgence :

15 Urgence médicale
17 Police secours
18 Sapeurs-pompiers

Le **coût** de l'assurance est à 0,25 € par coopérateur.

Pour les **biens durables**, en prenant l'adhésion, vous devez déclarer la valeur des biens appartenant à la coopérative (cahier d'inventaire avec factures à garder avec le cahier de comptabilité de l'année en cours)

Une attestation d'assurance est téléchargeable sur retkoop (onglet adhésion)

Dans le cas d'une convention pour l'emprunt de matériel coûteux, envoyez-nous la convention remplie et nous demanderons un avenant auprès de l'assurance.

IMPORTANT : Sur tous les écrits (conventions ou mails) , bien indiquer en tant que demandeur (ou organisateur) « la coopérative scolaire de l'école ... » , cette convention doit être signée du mandataire et si besoin du président de l'OCCE21.

Le prix de l'adhésion a changé, voici l'explication (compte rendu de l'assemblée générale du 22 février 2023) :

Sachant que :

- le montant de l'adhésion n'a pas changé depuis 2020-21, - la part fédérale augmentera de 0,06 € en 2023-24

il est décidé d'augmenter le prix de l'adhésion de 0.03€ pour les enfants et de 0.05 pour les adultes.

Prix de l'adhésion à l'OCCE 21 pour 23/24 :

Enfants : 1,93 €

Adultes : 6,30 €

Les sources de financement possibles

Rappel des valeurs portées par l'OCCE au sujet des projets de la coopérative scolaire.

La recherche de financement, avec les élèves, a une haute valeur éducative ; la mission de l'école n'est pas de former des élèves « consommateurs » passifs et assistés de projets. La participation active et réelle des élèves à l'élaboration d'un projet (organisation et recherche des moyens pour le financer) lui donne encore plus d'importance et contribue à la formation des futurs citoyens.

Nous pouvons vous accompagner dans cette démarche. Des outils sont proposés dès la maternelle , avec la « roue des projets » de l'agenda coop'.

La participation financière et volontaire des parents

- Il s'agit d'une demande de **participation volontaire** des familles en fonction des projets présentés.
- La participation n'est pas une cotisation (qui est statutaire et départementale), elle est **facultative**.
- La participation des familles **est libre**. Plus les parents ont connaissance de l'usage de l'argent au service de projets, et plus ils participent volontiers financièrement et physiquement à la coopérative scolaire.

En aucun cas, un élève ne pourra être écarté du bénéfice d'une activité financée par la coopérative au motif que ses parents n'auraient pas participé.

Les subventions

- des collectivités locales : municipalités ou conseil départemental (FAVA)
- de l'état par l'intermédiaire de la Direction Régionale du ministère concerné (projets culturels avec la DRAC ou la DAAC, le rectorat ou la DSDEN, la préfecture pour la sécurité routière (PDASR), la DREAL pour le développement durable, ...

Pour les demandes de subvention, il vous est demandé de présenter un budget de l'action, et le numéro de SIRET de l'association. Toutes les coopératives scolaires sont des "sections locales" de l'association départementale. Vous pouvez donc demander l'utilisation de ce SIRET. Merci de faire votre demande par mail, avec le formulaire de subvention rempli en pièce jointe.

Les dons d'association

L'association de parents d'élèves, ou une autre association locale peut vous verser un don.

Les fonds privés

- mécénat
- Dons d'un entreprise ou d'un particulier

Les dons donnent droit à une déduction d'impôts.

Pour être éligible à cette déduction d'impôt, le don doit être consenti à titre gratuit, sans contrepartie directe ou indirecte, au profit de la personne qui l'effectue. (pas de publicité, distribution de brochures ou d'objets, les parents d'élèves ne peuvent prétendre à cette défiscalisation)

Nous contacter pour établir le CERFA.

Les manifestations

Une association peut organiser des manifestations de soutien à son profit. Les recettes sont exonérées d'impôt mais ne doivent pas occuper une part prépondérante des ressources de l'association.

- Bals, concerts, spectacles, séance de cinéma ou théâtre, expositions
- Kermesses, fêtes d'école
- Tombolas, loteries, lotos
- Divertissement sportifs, marches gourmande, ...

Ventes autorisées pour les coopératives scolaires

- Les photos de classe
- Objets fabriqués ou transformés par les enfants (calendrier, programme, journal, livre, décorations, ...)
- Vente au déballage (vide grenier, brocante, marché de Noël)
- Buvette et débit de boisson

Plus d'informations sur la réglementation sur notre site internet : ad21.occe.coop

L'OCCE 21

En adhérant à l'OCCE...

- * Toutes les activités de la coopérative scolaire sont couvertes par une assurance MAIF / MAE pour tous les élèves de l'école et pour un prix modique (0,25 €).
- * Vous êtes dispensés des obligations statutaires liées aux lois de 1901 sur les associations : conseils d'administration, assemblées générales, déclarations en Préfecture, mise à jour des statuts et du bureau...
- * L'OCCE est reconnu d'utilité publique et est agréé directement par le Ministère de l'Education nationale. Il n'est donc pas besoin de solliciter une convention de fonctionnement avec la DSDEN.
- * L'OCCE vous propose des dispositifs pédagogiques de qualité pour votre classe et vos élèves, avec toute la garantie et l'expérience d'une fédération reconnue pour son travail, son engagement et ses valeurs.

En adhérant à l'OCCE...

- * Vous portez des valeurs de solidarité et participez à une pédagogie visant à développer la citoyenneté et la solidarité.
- * Vous devenez membre d'une association créée en 1928 pour aider les écoles à construire des projets et à les financer grâce à des actions solidaires au profit de tous les élèves de l'école.

Les permanences au bureau

Aurore FILLIEUX, secrétaire comptable est présente au bureau lundi / jeudi / vendredi de 8h30 à 12h00, ainsi que le mercredi de 8h30 à 16h.

Anne ROSENDO, animatrice pédagogique, est joignable au bureau le reste du temps, et peut être en déplacement.

N'hésitez pas à envoyer un rapide mail avec vos coordonnées ou appeler sur le portable. (06 52 17 71 30)

Les membres du conseil d'administration de l'OCCE 21

BERTRAND Françoise... Professeur de mathématiques, retraitée, membre de l'APMEP
BONNAUD Christine Professeur des écoles, maître formateur, retraitée
CHARBONNIER Dominique... Professeur des écoles retraitée
CORTET Michel... Professeur des écoles retraité, ancien animateur pédagogique à l'OCCE 21
COTELLE Jacques... Inspecteur de l'éducation nationale, retraité
DURAND Ariane... Professeur des écoles, retraitée
DURAND Pascal... Professeur des écoles, retraité, ancien animateur pédagogique à l'OCCE 21
GRADOS Catherine... Professeur des écoles
GUILLOT Magali... Professeur des écoles
LORANG Nathalie... Professeur des écoles
PATARIN Ludivine... Conseillère pédagogique, circonscription ASH
RENAUT Anne... Conseillère pédagogique, retraitée
ROYER Patrice... Inspecteur de l'éducation nationale
THIBAUT Patricia... Professeur des écoles, retraitée

L'OCCE 21 a besoin de nouveaux bénévoles, actifs ou nouveaux retraités, prêts à s'engager dans la réflexion et/ou la réalisation de projets à destination des classes.

Prochain CA : mercredi 11 octobre à 17h00, ordre du jour :

- découverte du jeu coop « La tour de Fröbel »
- finalisation de la nouvelle action autour de la lecture, puis partage d'un verre de l'amitié

Nous nous réunissons environ une fois par période.